

# Les faux-électeurs de Binauld

## introuvables à Lille et qu'on devait rayer

Qu'un de ces faux-électeurs n'y est connu.

**1° GARDON Charles-Joseph, né le 4 mai 1876, à Cambrai.**  
Ce rattaché était domicilié au 25, rue Nationale, en 1912, dans le canton Centre; en 1913, il passe dans le canton Sud-Ouest de Binauld en se faisant domicilier fictivement rue de Laas, 40; en 1914, on le domicilié 4, rue Fautour. Or à cette adresse, les occupants qui sont là depuis deux ans n'ont jamais entendu parler de GARDON.

**2° RAMEL Jean-Jean, né le 24 janvier 1882, à Valenciennes, étudiant.**  
En 1912 on le domicilié 60, rue du Port; en 1913 pour que sa voix serve à Binauld on le domicilié 120, rue d'Esquermes, dans le canton Sud-Ouest; il y est soi-disant domicilié encore en 1914. Il y est complètement introuvable.

**3° PEYRON Jules-Clement, né le 13 avril 1878, à Marthes (Loire), employé.**  
Cet employé, connu en 1912 dans le canton Sud-Ouest, on l'envoya voter pour Binauld dans le canton S.-Ouest, rue d'Hondschoot (sur Moré) où on ne le connaît pas, bien qu'il s'y prétende domicilié depuis 1913 et en 1914.

**4° PAQUET Joseph-Celestin, né le 4 avril 1882, à Saint-Maximilien, étudiant.**  
En 1912 il est dans le canton Centre, rue du Port, 60; en 1913 Binauld a besoin de sa voix, on passe ce faux-électeur au canton Sud-Ouest en le domiciliant rue d'Esquermes, 28, où on ne peut pas le trouver.

**5° MAILLIERE Léon-Henri, né le 13 septembre 1886 à Martignac (Ille-et-Vilaine), étudiant.**  
En 1912, rue du Port, 86, dans le canton Centre; en 1913 il file dans le canton Sud-Ouest, rue Fautour, 14, où pas plus que GARDON il n'est connu, bien qu'on le prétende encore domicilié là.

**6° LANGELIN Georges-Léon, né le 3 mai 1884, à Saint-Mandé, étudiant.**  
Ce rattaché était dans le canton Est, rue du Long-Pol, 145 bis en 1912; en 1913 Binauld le fait passer dans le canton Sud-Ouest, rue Druelle, en 1914 on l'a domicilié 143, boulevard Montebello, Inconnu.

**7° HERBETTE Joseph-Jules, né le 21 décembre 1878, à Arras.**  
En 1912 ce rattaché est avenue Albert, 9; depuis 1913 il vote dans le canton Sud-Ouest; il est domicilié dans une des boîtes à Binauld, rue d'Ansterlitz, 6.

**8° GONTIER Charles-Maurice, né le 4 septembre 1882, à Calais, instituteur.**  
Ce rattaché inscrit depuis 1912 au moins dans le canton Sud-Ouest, Lille, rue de la Bassée, 26, et faux électeur de Binauld, a disparu depuis plus de trois ans! Il paraît qu'on l'a retrouvé... du moins la « Dépêche » et l'« Echo » prétendent que c'est lui qui a écrit...

**9° DESREUMAUX Benoit, né le 23 février 1872, à Quesnoy-sur-Deûle, domestique.**  
Ce rattaché inscrit était domicilié rue Palou, 29, canton Centre; en 1913 et 1914 il est domicilié dans le canton Sud-Ouest rue d'Alemberg, 6, où on ne le trouve jamais.

**10° CHEVALIER Victor-Claude, né le 27 octobre 1862, à Villers-Poterie.**  
En 1912, domicilié rue de Paris, 146, canton Sud-Est; en 1913, pour faire plaisir à Binauld dans le canton Sud-Ouest, rue de la Bassée, 8, Inconnu.

**11° PASSEU Edouard-Louis, né le 14 juin 1882, à Méteren, instituteur libre.**  
En 1912 il était soi-disant domicilié rue Bourignon, 50, dans le canton Sud; en 1913, pour voter pour Binauld il fut domicilié au 25, rue d'Esquermes, dans le canton Sud-Ouest; en 1914, on le fit domicilié 23, rue d'Esquermes, ce qui est faux, puisque l'occupant nous a déclaré n'avoir point de locataire.

**Le -locataire- du Turco**

**UN FAUX-ELECTEUR QUE M. DAMBRINE PRÉTENDAIT HABITER CHEZ LUI, ÉCRIT DE BELGIQUE POUR DIRE QU'IL N'HABITE PAS LILLE.**

Qu'on nous permette de réserver un petit chapitre spécial à un rattaché protestataire, infligé le démenti le plus divertissant à son camarade Dambrine. Il s'agit du sieur...

**12° TRYHOEN Désiré, né le 8 septembre 1867, à Hondegem, a prêtre.**  
Ce citoyen ténébreux a été domicilié 83, rue d'Esquermes, dans le canton Sud-Ouest. Une élection nous a fait publier le nom de M. André Guénet qui, lui, est un étudiant tout à fait laïque et que nous serions au regret de voir confondre avec l'ignorant Guinet, directeur à la manque du mal-dit Binauld.

Et ce diant M. Dambrine nous désignait du doigt un appartement du premier étage de sa maison.

Dans ce quartier on nous avait affirmé que M. Dambrine n'avait pas de personnage de ce nom dans la maison. Mais voici qu'un démenti plus formel vient du sieur Tryhoen lui-même.

Il nous a écrit, dans une lettre émaillée de fautes d'orthographe, mais enfin il ne faut pas demander à un gaillard qui préfère la

Belgique à la France, de connaître le français.

Voici sa lettre :

Barry-Maude (Belgique), 29 mai 1914.

Monsieur,

On m'apprend aujourd'hui que le « Réveil du Nord », me cite comme « électeur fantôme ». Je possède de toutes mes forces contre cette injustice et ce mensonge, et je déclare que si je suis un électeur fantôme, tous les électeurs lillais, sans exception, sont des électeurs fantômes.

Voilà 25 ans que je vote en France : à Hondegem, à Hondeghem et à Bailleul, où je suis successivement maire.

En 1888, je suis nommé maire à Lille (paroisse Saint-Maurice-des-Champs) ; je y restai pendant ces trois ans, au bureau de la rue Duplex (école des garçons).

En 1891, je suis nommé administrateur des filles de « Saint-Jesus (rue de Tabouville) » ; je restai aux « Halles » de Lille, près de l'Hospice-Général.

En 1893, j'arrivai comme administrateur chez les Dames d'Esquermes, et je fus élu leur « école de la rue de Jules ».

Quand on « expulsa » ostensiblement ces grandes bienfaitrices de la paroisse de quartier d'Esquermes, je les suivis en Belgique, en qualité d'administrateur, mais tout en restant domicilié à Lille, 33, rue d'Esquermes, chez M. Dambrine, qui me confiait depuis longtemps et qui m'a toujours si bien reçu chez lui.

Depuis ce temps, j'ai toujours continué de voter à la rue de Jules, et je compte bien continuer de le faire dans la suite, à moins qu'une nouvelle loi interdise de voter de deux endroits, ce qui n'est pas mon droit de citoyen français.

Je prie, Monsieur, à donner ces détails pour vous prouver que je ne suis pas électeur fantôme.

D. TRYHOEN.

Administrateur des Dames Bernardin (1), Barry-Maude (Belgique).

Il avoue qu'il habite la Belgique, ce rattaché et non pas le petit appartement que nous désignons son ami Dambrine.

Alors... LE TURGO A MENÉ !

**Le mensonge de l'abbé Debout**

Réservons encore un petit chapitre à l'abbé Debout qui a écrit à la « Dépêche » une lettre de protestation, contre laquelle il faut protester !

Voici sa lettre :

Monsieur le Directeur,

Le « Réveil du Nord », dans un de ses tout derniers numéros, prétend m'affirmer, — car je n'ai pas l'avantage de connaître ce journal autrement que par son titre, que je n'existe pas.

Cette affirmation émise à la suite des incidents électoraux de Lille que vous savez, est absolument fautive, et je proteste énergiquement contre elle. Je suis né à Lille, faubourg St-Maurice, le 28 février 1868, et bien que mes relations y soient dans un monde tout autre que celui du « Réveil », elles sont pourtant assez nombreuses pour permettre à n'importe quel policier de constater la réalité de mon existence.

Victor-Alexandre DEBOUT, professeur, 23, rue de Ganteleu, Lille.

Nous nous sommes rendu hier sur 33, rue de Ganteleu, où prétend habiter ce rattaché. On nous a formellement déclaré que M. Victor Debout n'était pas là.

Dans le quartier, même résultat au cours de nos enquêtes.

DEBOUT, Victor Alexandre, né le 27 février 1868, à Lille, est pourtant domicilié par la grâce du Nouveau-Lille, au 33 de la rue de Ganteleu depuis 1912 et il a voté dans le canton Sud-Ouest pour Binauld en 1913.

**Cardon dénonce Cardon**

Enfin, voici le « gaffeur » qui ne pouvait manquer : c'est le congréganiste GARDON François-Modeste, né le 5 janvier 1870, à Bertry.

Son nom n'a point paru sur nos listes de faux-électeurs, mais il veut protester également, car il est de la bande à Binauld et il se dit que, tôt ou tard, il faudra qu'il soit mis au pilori !

Il devance l'appel !

Ce GARDON inconnu a trouvé moyen en trois ans de temps de changer trois fois de domicile électoral : en 1912, il était 55, rue de l'Estime, en 1913, il passa rue du Metz, 2 bis, en 1914, il est rue de la Bassée, 5.

**LE RATTICHON GUINET**

Hier, au numéro 14 de notre liste des faux-électeurs retrouvés en Belgique, nous disions que la « Dépêche » publiait la lettre d'un certain rattaché A. GUINET, reconnaissant qu'il n'était pas à Lille, mais bien à Waerghem (Belgique). La « Dépêche » avait écrit — avec intention n'en doutons pas — ce nom qui doit s'écrire ainsi :

GUINET Antonin, né le 20 septembre 1876 à La Folletière (Isère).

Ce Guinet, domicilié rue de Fives, 67 en 1912 a passé en 1913 dans le canton Sud-Ouest, 6, rue Auber, à l'Institut catholique des Arts et Métiers. Il est encore domicilié 6, rue Auber.

Une dernière, nous a fait publier le nom de M. André Guénet qui, lui, est un étudiant tout à fait laïque et que nous serions au regret de voir confondre avec l'ignorant Guinet, directeur à la manque du mal-dit Binauld.

**Le Juge interroge le Chef du bureau des Elections à la Mairie**

M. Gobert, juge d'instruction, a continué hier à mettre au point son travail de vérification des listes électorales et d'interrogation des rattachés. Il a interrogé le directeur de M. Tallon, chef de bureau des élections, à la Mairie, qui avait été convoqué pour cinq heures.

rien à dire de la nature pare la première jeunesse.

La seconde, quarante-deux ou trois ans, type brun, avec des sourcils se joignant à la naissance des yeux, un regard sombre, de nombreux fils d'argent dans les bandeaux brillants.

La première était petite, frêle, un corps d'enfant; la seconde robuste, malgré l'âge, orgueilleusement qu'accusait le balancement des joues, les rides du cou, l'ampleur du corsage, que les épaules, la poitrine n'emplissaient plus.

Toutes deux bénéficiaient de l'indulgence du jury, n'en traient là que pour cinq années.

L'histoire de la plus jeune était l'histoire banale de nombre de filles-mères, courtes, séduites, délaissées, qui ont débarrassé du fruit de leur faiblesse par peur, par haine, par détresse ou par désespoir.

En service chez plusieurs maîtres qui, à tour de rôle, le renvoyaient en s'apercevant d'un état à la dissimulation d'où elle employait pourtant toutes les ruses, courtisane, qui, lorsqu'elle n'était pas en cellule, finissait par connaître ce qu'elle avait fait.

L'enfant naissait en une nuit de détresse, sans qu'aucune voisine de mansarde se doutât de rien.

Elle avait un mouvement horrible, les mains au cou de ses deux, qui avait de vivre était sa honte, qui serait l'obstacle à toute son existence.

Deux jours plus tard, elle quittait la chambre du sixième, y laissant le petit corps.

Dans la rue, elle tomba en la porte à l'hôpital...

Elle avoua...

# Les Drames de la Mer

## La catastrophe de "l'Empress-of-Ireland"

334 personnes auraient été englouties. — Les récits de « rasapés » sur l'effroyable collision. — La plupart des passagers furent surpris dans leurs cabines. — 400 cadavres ont été repêchés.

Tous les télégrammes parvenus dans la nuit de vendredi à samedi dans la journée d'hier confirmèrent malheureusement l'étendue de la catastrophe de l'« Empress-of-Ireland », telle que nous l'exposons dans notre dernier numéro.

La catastrophe est d'autant plus lamentable qu'elle est survenue non point en pleine mer, mais à une très courte distance de la côte. A l'endroit où la collision s'est produite, le Saint-Laurent n'a pas plus de 30 milles de largeur et le lieu où le paquebot a coulé n'est guère éloigné de plus de 5 à 3 milles de la côte.

A marée basse on aperçoit les mats et les cheminées du bâtiment naufragé.

Voici sur cette catastrophe, qui a fait un millier de victimes, les détails complémentaires qui nous sont parvenus.

**Un quart d'heure d'épouvante**

**Comment se produisit la catastrophe — Nouveaux détails**

Londres, 30 mai. — L'« Empress-of-Ireland », qui avait quitté Québec jeudi dans l'après-midi, avait passé devant Father-Point à une heure et demie du matin. Les deux vapeurs-postiers, « Lady-Evelyn » et « Eureka », lui apportèrent le courrier et commentèrent le pilote qui quitte les transatlantiques au moment où ils sortent du fleuve pour entrer dans l'estuaire. L'« Empress-of-Ireland » reprit alors sa route lentement, car une brume assez épaisse flottait sur le fleuve.

Le « Stord » de la catastrophe contient lui-même des contradictions. D'après un de ses pilotes, pris dans la brume, aurait jeté l'ancre à une heure et demie du matin. L'autre, qui dit que le bâtiment était si fort, que la manœuvre était impossible à tribord et très difficile à babord. L'équipage dut se contenter de couper les cordages des canots et de les lancer à la mer. On jeta également par dessus bord tout ce qu'on put, simples fauteuils, ceintures de sauvetage, etc. A cette heure, d'ailleurs, la plupart des passagers se trouvaient endormis dans leurs cabines et ne pouvaient en sortir qu'avec la plus grande difficulté.

Les scènes d'horreur qui se sont déroulées n'ont heureusement pas duré bien longtemps. En moins d'un quart d'heure, le bâtiment s'enfonça par l'avant et disparaisait. Le signal de détresse du paquebot avait été heureusement reçu par le poste de télégraphie sans fil de Father-Point.

**Les péripéties du sauvetage**

L'un des employés de cette station raconte qu'à 1 h. 50 il fut réveillé par la sonnerie spéciale de la porte d'entrée qu'on actionne dès que le signal de détresse S. O. S. a été reçu. Elle avait été allumée, il fut informé par l'opérateur du Marconi que l'« Empress-of-Ireland » était en danger et qu'il avait plus dur, autrement elle mourrait... qui, elle se laisserait mourir de faim... Et elle voulait revoir ses enfants.

Oh ! cette discipline, ce silence, ce mutisme qui vous donne des idées folles de crier, de chanter, de rire, de pleurer, de hurler sa terreur, son désespoir.

Ces femmes, qui ne sont plus que des ombres, aux mains actives, aux yeux morts de peurs de longs jours, pour s'allumer soudain, flamme brève, éclair fugace dont s'exprime restait insaisissable.

Au docteur, un réfectoire, dans la cour, au travail, le rôle est ingénu.

Moins d'une heure, que la cellule, que nulle ne supporte, malgré la réduction de peine attachée à ce régime d'expiration, en ce sens que le corps n'est pas seul, si la pensée demeure murée entre les cloisons du crâne, cette existence d'un autre côté est peut-être plus abominable.

Dans la cellule, la bouche, à qui aucune bouche ne doit répondre, désapprenant le parole, les oreilles se déshabituèrent du son de la voix.

La tentation n'existe plus.

Ici, les livres frémissent après d'autres livres, les ferments, les regards, les moroses regards qui s'allument parfois, incitant au langage qu'on ne doit point tenir.

L'ouïe ne perçoit que les paroles rares de la religieuse, assise dans sa tribune, ou le murmure de ses invocations, parfois comme les heures courues de sanglots qu'on étouffe.

C'est à y a des poitrines que soulèvent les sanglots.

Il y a des visages que sillonnent des rideaux de larmes ou sur lesquels, lentes, une à une, les gouttes tombent, creusant leur sillon.

Elles sont rares.

Plus heureuses celles qui ne pleurent plus. La source se tarit, la souvenir, s'éloigne de tout ce qu'on a laissé de famille, amis indifférents qu'on voudrait revoir, libéré qu'on n'a plus, la liberté surtout.

Si le regret de l'acte accompli, du crime pour lequel on est là par haine, et les a fait couler, il s'atténue, il disparaît.

On vit en bête courbée sous un inexorable joug.

Dès qu'une révolte éclate, ne fût-ce que la révolte d'une parole, la répression immédiate.

Et les jours succèdent aux jours, les nuits aux nuits.

Il y a deux semaines qu'elle est là, il semble à Mme Jollivet qu'il y a des années.

Elle se demande si elle en sortira jamais.

Les sanglots se heurtent aussi dans sa poitrine, les pleurs coulent sur son visage morne.

Les Halles, l'allée des Fleurs, sa maison, ses enfants... son homme.

Elle a été bien heureuse avec lui, oh ! bien heureuse !

L'indifférence qu'elle sommeille depuis la mort, n'en sortant que pendant les visites de ses enfants, ou de son avocat, quelquefois dans une crise de mords et de chagrin, à fait place, au milieu de toutes les sensations anciennes.

Parmi les travaux les plus durs, les plus répugnants lui ont été dévolus.

Plués que les corvées, ses muscles tendus comme des cordes, froissant, graissant, lavant, elle doit le cerveau semblait endormi, elle pense, elle pense toujours.

Se son existence entière passa, rap...

# Les grandes catastrophes maritimes

Voici la liste des principales catastrophes maritimes qui se sont produites dans ces dernières vingt années :

Avril 1856. — Steamer allemand « Elba », coulé à Lowestoft (334 victimes).

June 1856. — Steamer anglais « Drummond-Castle » (247 victimes).

Juillet 1858. — Transatlantique français « Le Breton » (543 victimes).

Septembre 1859. — Steamer anglais « Stella » (105 victimes).

June 1864. — Incendie du steamer « Général-Slocum » (1,000 victimes).

June 1864. — Transatlantique « Norge » (621 victimes).

Novembre 1905. — Steamer « Hilda », coulé à Saint-Malo (128 victimes).

Avril 1906. — Transatlantique italien « Siro » (900 victimes).

Février 1907. — Steamer allemand « Berlin » (123 victimes).

Novembre 1908. — Steamer « Taish » (1502 victimes).

Septembre 1909. — Disparition du steamer « Waratah » (211 victimes).

Avril 1912. — Transatlantique « Titanic » (1635 victimes).

Octobre 1912. — Incendie du paquebot « Voltorno » (126 victimes).

Paris, 30 mai. — Le président de la République a appris, au moment où il quittait Levallois-Perret, que l'« Empress-of-Ireland » avait heurté un iceberg. Pas d'autres détails. Il demanda qu'on lui télégraphât à Vitry. C'est là qu'il connut, au cours du dîner qu'il offrit à la sous-préfecture, l'importance de la catastrophe. M. Poincaré envoya aussitôt au roi d'Angleterre un télégramme ainsi conçu :

A Sa Majesté George V.

Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des territoires britanniques au delà des mers, empereur des Indes, Londres.

C'est avec une profonde émotion que j'apprends la terrible catastrophe de l'« Empress-of-Ireland » qui met en danger la vie de tant de voyageurs et de passagers. Je vous prie de leur adresser de ma part l'assurance de ma sympathie et de la sympathie du peuple français.

RAYMOND POINCARÉ.

Dans la soirée, René Viviani, ministre de la marine par intérim, a adressé au premier lord de l'Amirauté britannique le télégramme suivant :

« Au nom de la marine française, j'ai l'honneur de vous prier d'agréer et de bien vouloir faire agréer par Son Excellence le président du Board of Trade les sentiments de vive affection que lui cause la terrible catastrophe survenue aux passagers et à l'équipage de l'« Empress-of-Ireland ».

RENE VIVIANI.

Le roi a adressé à la compagnie à laquelle appartenait l'« Empress-of-Ireland » un message de condoléances.

Le lord-maire a ouvert une souscription pour les survivants.

**UN COMMUNIQUÉ DE LA COMPAGNIE**

Londres, 30 mai. — Le président de la Canadian Pacific Company publie le communiqué suivant :

L'étendue des pertes de vies humaines fait de cette catastrophe le désastre le plus grave qui se soit jamais produit sur le Saint-Laurent.

La grande distance à laquelle le lieu du naufrage se trouve des bureaux télégraphiques et téléphoniques les plus rapprochés rendait inévitablement la transmission des détails. On espère cependant recevoir cet après-midi le rapport du capitaine Kendall.

**Une première liste de survivants**

On a repêché 400 cadavres

Paris, 30 mai. — Le bureau de Paris de la Canadian Pacific Railway Company, rue Scrive, 1, nous communique une première liste officielle de survivants. Elle établit ce matin que sur un total de 1,600 personnes, 178 passagers de seconde et troisième classe, cinq de première classe.

# Le récit du médecin du bord

Londres, 30 mai. — Voici le récit du docteur Grant, le médecin en chef de l'« Empress-of-Ireland », communiqué par l'Agence Central News.

Le docteur Grant a fait de la catastrophe le récit suivant :

« Peu après avoir quitté Father-Point, le brouillard s'épaissit et le bâtiment fit route le long de la côte. Le brouillard était très épais, mais lorsque l'collision se produisit, les lumières du bateau norvégien avaient été aperçues quelque temps auparavant par les hommes de quart qui les avaient signalées au capitaine Kendall qui se trouvait sur la passerelle. Le capitaine Kendall fit donner trois coups de sirène indiquant qu'il continuait sa route. Le charbonnier répondit, mais je ne sais pas exactement ce qu'il a répondu.

« Le capitaine Kendall fit alors donner deux autres coups de sirène pour annoncer qu'il stoppait. Cependant le charbonnier continuait à approcher. Le capitaine Kendall ordonna alors de virer à toute vitesse, mais il était évident que le virage ne pouvait éviter une collision et le gros coquebot fut frappé par le milieu. Tout le flanc de la chambre des machines et de la bordée tribord jusqu'à l'arrière fut arraché sur une longueur énorme. Le charbonnier fit alors machine en arrière et s'arrêta à environ un mille. En quelques minutes, l'« Empress-of-Ireland » s'inclina violemment sur tribord.

« Les officiers comprirent bien vite que le bâtiment était perdu et on essaya de mettre les canots à la mer. Le premier qu'on réussit à mettre à la mer chavira immédiatement. Plusieurs des canots qui se trouvaient à bord furent projetés par l'inclinaison du bateau sur la côte opposée, écrasant plusieurs personnes. Un des officiers a été tué de cette façon. Il n'y eut pas de désordre parmi l'équipage. Le capitaine et les officiers restèrent à leur poste jusqu'à la fin. Ce ne fut pas long, puisque le bâtiment coula à environ dix-sept minutes après l'collision. Un très petit nombre de passagers seulement avaient pu se munir de ceintures de sauvetage et presque tous furent projetés à la mer, n'ayant sur eux que leurs vêtements de nuit.

**L'horrible mort des passagers dans le noir des cabines**

« Le « Stord » avait mis immédiatement ses canots à la mer, mais ils furent bientôt remplis et durent s'éloigner, ne pouvant prendre plus de monde. L'« Empress-of-Ireland », n'a pas été possible d'en mettre plus de cinq à la mer. La catastrophe a été si soudaine que bien des gens n'ont pas même eu le temps de quitter leur cabine et y ont été pris comme un rat dans une trappe. Il ne faut pas oublier que les passagers n'étaient à bord que depuis une demi-journée et qu'en sorte, ils connaissaient très peu le bateau. En outre, pour ajouter à l'horreur de la situation, la lumière s'éteignit immédiatement.

« J'étais dans mon lit au moment de la catastrophe. J'ai été projeté hors de ma couchette par l'inclinaison du bateau. Je me levai et essayai d'allumer ma lampe, mais j'aperçus qu'il n'y avait plus de courant. J'entendis des cris de terreur et puis le bruit de l'eau qui envahissait le bâtiment. J'essayai de sortir, mais l'inclinaison était telle qu'il était impossible de marcher. Je rampai le long de la cloison jusqu'au moment où je rencontrai un hublot par lequel je passai la tête. Le flanc du bâtiment était occupé par une foule de gens qui marchaient dessus comme s'ils avaient été sur un pont. J'appelai à l'aide et un homme m'aida à sortir du hublot. Mais le brouillard s'épaissit rapidement et bientôt nous fûmes jetés à la mer.

« Deux petites filles l'une de sept ans et l'autre d'environ dix ans, nageaient près de moi et furent égarées.

**Récits de survivants**

Québec, 30 mai. — Un passager anglais de l'« Empress of Ireland », M. Duncan, qui a échappé au désastre, est arrivé à Québec, où il a fait ces déclarations :

« Il m'a semblé, autant que j'ai pu en juger, que l'équipage du paquebot s'était très courageusement conduit. Certes, dès qu'on s'aperçut de la catastrophe, il y eut à bord des scènes de désordre, mais ce ne fut pas de longue durée. Les actes de dévouement ont été très nombreux. J'ai vu un certain nombre d'hommes remettre à des passagers leur ceinture de sauvetage. Ces ceintures, d'ailleurs, étaient rares. Un grand nombre de personnes ne savaient où les prendre et se sont décidées, bien qu'elles fussent en danger, à se précipiter dans l'eau dans la chambre aux machines. Il y eut soudain un grand nombre de naufragés, réveillés en sursaut, n'ont même pas eu le temps de quitter leurs cabines. Les infortunés ! Ils ont été pris comme des souris dans une souricière !... »

« La catastrophe a été suivie de l'explosion des chaudières ; en même temps les machines électriques cessèrent de fonctionner ; le navire fut plongé dans l'obscurité.

« Les naufragés rapportent que la violence de l'explosion, causée par l'irruption de l'eau dans la chambre aux machines, fut terrible ; quelques passagers furent projetés dans la mer.

« Je fus lancé à l'eau ainsi que ma femme et mon fils, raconte un des survivants, M. Lawler ; mon fils fut nager, de sorte que je n'aurais pu me sauver sans le secours de mon fils et de mon épouse. Le premier opérateur de la télégraphie

# La Dot Fatale

FEUILLETON DU 31 MAL — N. 67

rien à dire de la nature pare la première jeunesse.

La seconde, quarante-deux ou trois ans, type brun, avec des sourcils se joignant à la naissance des yeux, un regard sombre, de nombreux fils d'argent dans les bandeaux brillants.

La première était petite, frêle, un corps d'enfant; la seconde robuste, malgré l'âge, orgueilleusement qu'accusait le balancement des joues, les rides du cou, l'ampleur du corsage, que les épaules, la poitrine n'emplissaient plus.

Toutes deux bénéficiaient de l'indulgence du jury, n'en traient là que pour cinq années.

L'histoire de la plus jeune était l'histoire banale de nombre de filles-mères, courtes, séduites, délaissées, qui ont débarrassé du fruit de leur faiblesse par peur, par haine, par détresse ou par désespoir.

En service chez plusieurs maîtres qui, à tour de rôle, le renvoyaient en s'apercevant d'un état à la dissimulation d'où elle employait pourtant toutes les ruses, courtisane, qui, lorsqu'elle n'était pas en cellule, finissait par connaître ce qu'elle avait fait.

L'enfant naissait en une nuit de détresse, sans qu'aucune voisine de mansarde se doutât de rien.

Elle avait un mouvement horrible, les mains au cou de ses deux, qui avait de vivre était sa honte, qui serait l'obstacle à toute son existence.

Deux jours plus tard, elle quittait la chambre du sixième, y laissant le petit corps.

Dans la rue, elle tomba en la porte à l'hôpital...

Elle avoua...

Elles sont rares.

Plus heureuses celles qui ne pleurent plus. La source se tarit, la souvenir, s'éloigne de tout ce qu'on a laissé de famille, amis indifférents qu'on voudrait revoir, libéré qu'on n'a plus, la liberté surtout.

Si le regret de l'acte accompli, du crime pour lequel on est là par haine, et les a fait couler, il s'atténue, il disparaît.

On vit en bête courbée sous un inexorable joug.

Dès qu'une révolte éclate, ne fût-ce que la révolte d'une parole, la répression immédiate.

Et les jours succèdent aux jours, les nuits aux nuits.

Il y a deux semaines qu'elle est là, il semble à Mme Jollivet qu'il y a des années.

Elle se demande si elle en sortira jamais.

Les sanglots se heurtent aussi dans sa poitrine, les pleurs coulent sur son visage morne.

Les Halles, l'allée des Fleurs, sa maison, ses enfants... son homme.

Elle a été bien heureuse avec lui, oh ! bien heureuse !

L'indifférence qu'elle sommeille depuis la mort, n'en sortant que pendant les visites de ses enfants, ou de son avocat, quelquefois dans une crise de mords et de chagrin, à fait place, au milieu de toutes les sensations anciennes.

Parmi les travaux les plus durs, les plus répugnants lui ont été dévolus.

Plués que les corvées, ses muscles tendus comme des cordes, froissant, graissant, lavant, elle doit le cerveau semblait endormi, elle pense, elle pense toujours.

Se son existence entière passa, rap...

Elle était bien heureuse avec Jollivet, elle se sent bien aimée...

Pourquoi cette jalousie l'a-t-elle prise dès le début ? Une vraie maladie.

Elle l'avait en ce sang...

C'est ce qui a toujours troublé ce bonheur.

Avec l'âge, cela ne faisait que s'accroître. Oh ! son homme, ses enfants, sa Cécile si belle, si honnête, ses quatre garçons, et sa pauvre petite Zézette ?

Il arrive qu'elle ne veut pas croire, qu'elle ne croit plus à la chose effroyable, survenue.

Elle a hâte à son tour qu'elle a revê et que ce rêve continue.

Cette maison aux longs couloirs où résonnent seuls les pas monotones, ces murs nus, marqués du frolement des jupes grossières, ce préau sombre, cette cour sans verdure, et la religieuse froide qui prie, la surveillante impassible à la manœuvre sans cesse suspendue sur vous, pendant le sommeil comme durant les longues journées de labeur sans pareil.

Il a fallu à l'amie de Mme Harpin, la brave poissonnière qui élève l'enfant d'une de ses victimes, le bébé qu'elle croit, et croire toujours être à Jollivet, ces quinze jours pour sonner des conversations muettes des convalescentes entre ces femmes, dont l'hébéte laisse la place aux instincts pervers, dont les tendances mauvaises, mal dominées, ne demandent qu'une occasion pour éclater.

**BAPTÈME BELGIANE-TRAVERZ**

DRAGÈS-CHOCOLATS

LILLE - Rue Nationale 30 - LILLE